2008-00373/

Office national de l'énergie National Energy Board

Communiqué

444, Septième Avenue S.-O., Calgary (Alberta) T2P 0X8

07/34
Pour diffusion immédiate
Le 30 octobre 2007

L'ONÉ DÉTERMINE LES EMPLACEMENTS DE L'AUDIENCE SUR LE PROJET D'AGRANDISSEMENT ALBERTA CLIPPER

CALGARY — L'Office national de l'énergie (ONÉ) a déterminé les emplacements de l'audience qu'il entreprendra en novembre en vue d'examiner le projet d'agrandissement Alberta Clipper (Alberta Clipper) proposé par Enbridge Pipelines Inc. (Enbridge).

L'audience débutera le 5 novembre 2007 dans la salle d'audience de l'ONÉ à Calgary, se poursuivra à Saskatoon le 14 et Regina le 19, et reprendra à Calgary le 26 novembre.

Date : lundi 5 novembre au vendredi 9 novembre
Heure : à compter de 9 h 30 lundi
Ville : Calgary (Alberta)
Adresse : Salle d'audience de l'ONÉ au 444, Septième Avenue S.-O.

Date : mercredi 14 novembre au vendredi 16 novembre
Heure : à compter de 9 h 00 mercredi
Ville : Saskatoon (Saskatchewan)
Adresse : Hôtel Ramada au 806, Idylwyld Drive Nord

Date : lundi 19 novembre au jeudi 22 novembre
Heure : à compter de 13 h 30 lundi
Ville : Regina (Saskatchewan)
Adresse : Delta Regina au 1919, Saskatchewan Drive

Date : lundi 26 novembre au vendredi 30 novembre
Heure : à compter de 9 h 00 lundi
Ville : Calgary (Alberta)
Adresse : Salle d'audience de l'ONÉ au 444, Septième Avenue S.-O.

La Manitoba Pipeline Landowners Association (MPLA) et la Saskatchewan Association of Pipeline Landowners (SAPL) ont avisé l'ONÉ qu'elles ont réglé les questions qui les préoccupaient au sujet du projet et conclu une entente à l'amiable avec Enbridge. La MPLA et la SAPL renoncent à leur statut d'intervenant dans le processus d'audience et elles ont demandé que la preuve qu'elles ont déposée soit inscrite au dossier en tant que lettre de commentaires.

Alberta Clipper est un nouvel oléoduc de 1 067 km de long qui s'étendrait de Hardisty (Alberta) à Superior (Wisconsin). La partie du projet en sol canadien supposerait la construction, et par la

.../2

suite l'exploitation, d'un oléoduc de 914 mm (36 po) de diamètre extérieur sur environ 1 074 km, depuis le terminal d'Enbridge à Hardisty jusqu'à la frontière canado-américaine près de Gretna (Manitoba). L'oléoduc aurait une capacité initiale de 71 500 m^3 (450 000 barils) par jour. Le coût du projet est estimé à 2 milliards de dollars et la construction devrait se terminer d'ici la fin de décembre 2009.

L'Office national de l'énergie est un organisme fédéral indépendant qui réglemente plusieurs secteurs de l'industrie énergétique du Canada. Il a pour raison d'être de promouvoir, dans l'intérêt public canadien, la sûreté et la sécurité, la protection de l'environnement et l'efficience de l'infrastructure et des marchés énergétiques, en s'en tenant au mandat conféré par le Parlement au chapitre de la réglementation des pipelines, de la mise en valeur des ressources énergétiques et du commerce de l'énergie.

-30-

On peut consulter ce communiqué et la demande sur le site Internet de l'Office, à l'adresse www.neb-one.gc.ca , sous la rubrique *Quoi de neuf?* ou sous *Documents de réglementation/Consulter les documents de réglementation/Accès rapide/Enbridge Pipelines Inc. – Projet d'agrandissement Alberta Clipper*

Renseignements :

Kristen Higgins
khiggins@neb-one.gc.ca
Agente des communications
Téléphone : 403-299-3371